

PLAN DE COURS¹

SIGLE ET TITRE DU COURS	:	SCO2200 – Comptabilité de gestion I
GROUPE	:	05 - Formation à distance
ENSEIGNANTS ²	:	François-Michel Denommé et Simon Dufresne

PRÉSENTATION DES L'ENSEIGNANTS

François-Michel Denommé, M.Sc, CPA, est professeur à l'UQAT depuis 2013. Il est diplômé du baccalauréat en administration des affaires et de la maîtrise en contrôle de gestion de HEC Montréal. Avant de devenir professeur, François-Michel a travaillé comme comptable de gestion et analyste financier dans diverses entreprises des secteurs alimentaire, manufacturier et minier. Il enseigne et dirige les étudiants du DESS en sciences comptables qui aspirent au titre de CPA.

Simon Dufresne, CPA, est diplômé du baccalauréat en sciences comptables, du DESS en sciences comptables et de la maîtrise par cumul en gestion de l'UQAT. Il travaille actuellement en cabinet comptable. Il a aussi travaillé en comptabilité dans l'industrie minière auparavant.

ACCEPTATION DU DÉPARTEMENT³

HUMAINE
CRÉATIVE
AUDACIEUSE

¹ [Procédure relative aux plans de cours](#)

² Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger la lecture du texte.

³ Conformément à la [Procédure relative aux plans de cours](#), un plan de cours qui n'a pas été accepté par le département ne peut être présenté aux étudiants.

OBJECTIFS DE LA FORMATION DE 1ER CYCLE

La formation de premier cycle trouve sa spécificité dans les caractéristiques suivantes :

- elle vise le développement chez l'étudiant de ses capacités d'analyse et de synthèse par l'étude relativement approfondie d'une discipline ou d'un champ d'études dans les aspects aussi bien théoriques qu'empiriques et en misant sur l'appropriation des fondements et de la méthodologie propre à cette discipline ou à ce champ d'études ;
- dans la perspective d'une éducation permanente, elle développe la capacité d'apprendre par soi-même de façon continue ;
- elle le rend capable de s'adapter facilement aux changements, de relier son champ de compétence aux autres spécialités et de collaborer avec des tiers ;
- elle le rend capable de discerner la valeur objective des affirmations qu'il fait ou qui lui sont faites, de bien comprendre, interpréter et commenter l'information ;
- elle développe chez lui une compétence professionnelle ou scientifique qui le rend apte à intervenir efficacement et à mesurer la portée sociale et éthique de ses activités ;
- elle l'amène à maîtriser le langage propre à son domaine de connaissances, à pouvoir produire un discours cohérent et pertinent, à l'articuler de façon précise, claire et concise, tant à l'écrit qu'à l'oral et, ainsi, à être capable de communiquer ses connaissances dans son milieu professionnel ou scientifique et dans l'ensemble de la société ;
- elle développe son esprit d'initiative et sa créativité, qui le rendent actif dans son milieu et l'amènent à appliquer ses connaissances à des situations et des problèmes nouveaux.

DESCRIPTION DU COURS

Comptabilité de gestion et son rôle dans la prise de décision. Définition et classification des coûts. État du coût de fabrication. Systèmes de coûts de revient (par lot, en fabrication uniforme et continue, par activités). Répartition des coûts conjoints et des coûts des sections auxiliaires. Méthode des coûts variables et différents types de marges. Analyse coût-volume-bénéfice et prises de décision à court terme. Processus budgétaire, coûts standards et analyse des écarts. Décentralisation, mesures de performances et prix de cession interne.

OBJECTIFS DU COURS

GÉNÉRAUX

S'initier au comportement des coûts et aux différents systèmes de calculs du coût de revient. Connaître les différentes techniques d'évaluation, de planification, d'analyse et de contrôle des coûts aussi bien dans une entreprise manufacturière que dans d'autres organisations. Approfondir ses connaissances quant aux différents types de marges en contexte de prise de décision à court terme. Comprendre l'utilité des centres de responsabilité et les enjeux liés à leur évaluation.

SPÉCIFIQUES

Au terme de ce cours, l'étudiant(e) sera en mesure de :

1. décrire le rôle du gestionnaire et de ses besoins en information comptable de gestion;
2. identifier les coûts qui sont incorporés au stock et préparer un état du coût de fabrication;
3. imputer les frais indirects de fabrication au coût de production et analyser l'écart d'imputation;
4. calculer les éléments de base nécessaires à l'évaluation des stocks aux fins de présentation aux états financiers, selon diverses méthodes : fabrication par lot ou commande, en mode uniforme et continue, avec la comptabilité par activités;
5. attribuer les coûts des sections auxiliaires et répartir les coûts communs;
6. construire un état des résultats selon la méthode du coût variable;
7. utiliser les outils de l'analyse coût-volume-bénéfice (CVB) dans diverses situations simples;
8. définir et utiliser différentes notions de coûts en situation de prise de décision à court terme;
9. déterminer les étapes du processus budgétaire ainsi que les objectifs qui y sont rattachés;
10. calculer et analyser les écarts relatifs aux ventes et aux coûts et expliquer le rôle du budget flexible dans le cadre de cette analyse;
11. expliquer le rôle des indicateurs de performance organisationnelle.

Séance (semaine)	Contenu	Lectures, travaux et directives
1	La comptabilité de gestion - Définition et rôle de la comptabilité de gestion dans l'organisation - Aspects éthiques de la comptabilité et de la gestion - Révision : normes de constatation et de présentation des stocks (chapitre 3031 et IAS 2)	Chapitre 1
2	Notions de coûts et coût de fabrication - Définitions des concepts de coûts utilisés dans le cours - Distinction des coûts incorporables et non incorporables (chapitre 3031 et IAS2) - Préparation d'un état du coût de fabrication (ECF)	Chapitres 2 et 4
3	Coût rationnel et système de coût de revient par commande - Imputation des frais indirects de fabrication - Système de coûts de revient par commande (ou lot, projet, mandat) - Calcul et traitement de l'écart d'imputation - Cheminement des coûts de fabrication	Chapitre 5
4	Système de coût de revient en fabrication uniforme et continue - Concept d'unités équivalentes et son utilité - Méthode de calcul du coût de revient en coût moyen pondéré - Cheminement des coûts de fabrication - Introduction au traitement des pertes de production	Chapitre 6
5	La comptabilité par activités - Activités, inducteurs et objets de coûts - Système de comptabilité par activités - Démonstration et comparaison avec les méthodes traditionnelles - La gestion par activités	Chapitre 7
6	La production conjointe et les sections auxiliaires - Méthodes et bases de répartition - Sous-produits - Processus de soutien et sections auxiliaires - Méthodes de répartition des coûts des sections auxiliaires	Chapitres 8 et 9
7	Introduction à la prise de décision - Les marges	Chapitre 10

Séance (semaine)	Contenu	Lectures, travaux et directives
	- Construction d'un état des résultats selon la méthode des coûts variables - Avantages et limites de l'utilisation de la méthode des coûts variables	
8	* Examen mi-session en ligne	
9	Le comportement des coûts et l'analyse CVB (ou CVR) - Retour sur les notions de coûts (séance 2) - Calcul et utilisation de la marge sur coûts variables - Calcul et utilisation des autres outils de l'analyse CVB (contexte d'un seul produit)	Chapitre 11
10	Décisions d'exploitation - Coûts pertinents à la décision - Analyse globale et différentielle - La commande spéciale, décision de sous-traitance, gamme de produit, théorie des contraintes et arrêter ou continuer la fabrication	Chapitre 12
11	Le processus budgétaire et la gestion de la trésorerie - Cadre classique de la gestion budgétaire : objectifs et élaboration - Budget et budget flexible	Chapitre 14 (sections 14.1, 14.2, 14.6 et 14.7) Chapitre 15 (sauf 15.4) Chapitre 16 (section 16.2)
12	Les standards et le contrôle budgétaire - Utilisation et établissement des standards - Calcul et analyse : les écarts relatifs aux coûts de production	Chapitre 16 (sections 16.4 et 16.5)
13	Les standards et le contrôle budgétaire - Calcul et analyse : les écarts relatifs aux ventes * Appréciation des enseignements	Chapitre 16 (section 16.3)

Séance (semaine)	Contenu	Lectures, travaux et directives
14	Décentralisation et mesures de performance - Décentralisation et centres de responsabilité - Mesures de performance financières et non financières - Révision pour l'examen final	Chapitre 17 (sauf section 17.5)
15	Examen final en ligne	

ÉVALUATION DE L'ÉTUDIANT

Notation

Conformément à l'article 2.13.1 du [Règlement 3 des études de 1^{er} cycle de l'UQAT](#), la notation littérale pour ce cours représente :

A+, A, A-; B+, B, B-; C+, C, C-; D+, D; E

Une cote variable sera utilisée pour établir la notation littérale pour ce cours.

Pondération d'une activité

Conformément la résolution M10-GES-38-07 du Conseil de module des sciences de la gestion, aucune activité d'évaluation ne peut représenter plus de 50 % de la note finale d'un cours.

L'enseignant peut exiger, s'il le précise dans son plan de cours, que les étudiants obtiennent une note minimale pour un ou plusieurs éléments d'évaluation pour la réussite du cours.

Participation

Conformément la résolution M10-GES-38-08 du module des sciences de la gestion, aucune pondération ne doit être attribuée à la participation des étudiants dans tous les cours du module.

Présentation des travaux écrits

Conformément à la résolution M10-GES-38-09 du module des sciences de la gestion, tout travail remis à l'enseignant doit respecter les règles de présentation de la dernière version du [Guide de présentation des travaux écrits de l'UQAT](#).

Délai de correction

Sauf dans les cours à formule particulière ou dérogeant du calendrier universitaire (intensif, de moins de trois crédits, s'échelonnant sur plus d'un trimestre, stage, projet d'application, etc.), un élément d'évaluation comptant pour au moins 20 % de la note finale doit être administré et corrigé pour que les résultats soient connus des étudiants avant la date limite d'abandon sans mention d'échec au dossier universitaire et sans remboursement prévue au calendrier universitaire.

Évaluation de la qualité du français

Conformément à la [Politique linguistique de l'UQAT](#) et la résolution M00-GES-10-06 du module des sciences de la gestion, jusqu'à 10 % des points des travaux individuels et des travaux en équipe peuvent être déduits de la note obtenue en regard de la qualité du français écrit.

Omission ou retard dans remise d'un travail

L'omission de remettre ou de compléter un travail dans les délais demandés entraîne une perte de 50 % par jour de retard de la note finale de ce travail.

Absence à un examen

Conformément à la [Politique d'absence et de reprise à un examen du module des sciences de la gestion](#), seul un motif sérieux permet à l'étudiant de reporter, de s'absenter et de reprendre un examen. Le motif invoqué doit relever de circonstances importantes et indépendantes de la volonté de l'étudiant.

L'étudiant qui doit reporter ou s'absenter à un examen doit compléter, signer et envoyer le formulaire de demande de reprise d'examen dans les délais prescrits avec les pièces justificatives par courriel à l'adresse gestion.distance@uqat.ca.

Plagiat

Conformément au [Règlement 12 sur le plagiat ou la fraude pour les étudiants de l'UQAT](#), tout acte (incluant la tentative et la participation) de plagiat ou de fraude relatif autant aux travaux académiques qu'aux documents officiels à caractère scolaire peut entraîner une ou plusieurs sanctions.

Intelligence artificielle

L'utilisation d'outils d'intelligence artificielle générative (ex : ChatGPT) est autorisée dans les circonstances suivantes

- Aider à l'idéation (proposer des idées, lister les avantages et les inconvénients d'une idée, argumenter contre ou en faveur d'une idée, etc.);
- Faire un plan de rédaction (à partir d'idées soumises, ou seulement du sujet);
- Rédiger un texte (à partir d'un plan ou seulement du sujet) ou du code informatique;
- Réviser un texte (révision linguistique, mais aussi textuelle et stylistique) ou du code informatique;
- Traduire;
- Effectuer des calculs;
- Générer des images, des sons, des vidéos;

Dans tous les cas, la déclaration des sources et références documentaires utilisées est requise. Le fait « *d'utiliser totalement ou en partie un texte ou une production d'autrui ou tout matériel dont le contenu a été obtenu par le biais de ressources informatiques (incluant les outils d'intelligence artificielle comme ChatGPT), en le faisant passer pour sien* », entre autres en n'indiquant pas les références entraînera automatiquement un signalement à titre d'infraction de nature académique ⁴. Veuillez-vous référer au Guide de présentation des travaux écrits.

À noter que pour chacun des cours de votre programme des orientations différentes relatives à l'utilisation de l'intelligence artificielle générative peuvent être prises par la ressource enseignante. Il est de la responsabilité de l'étudiant de se conformer aux attentes de chaque cours.

⁴ [Règlement 12 sur le plagiat](#), art.4

Échec à un cours

Conformément à l'article 2.12.3 du [Règlement 3 des études de 1^{er} cycle de l'UQAT](#), l'évaluation est continue en ce qu'elle tient compte, pendant toute la durée du cours, de tous les éléments susceptibles de révéler le niveau d'apprentissage et de formation atteint. C'est pourquoi, en cas d'échec d'un cours, il n'y a pas d'examen de reprise tenant lieu d'évaluation globale.

Travaux évalués	% de la note finale	Date limite de remise
Travaux pratiques - Individuel	10 %	Voir sur Moodle – Lundi de la semaine 6, 23h59
En équipe	20 %	Voir sur Moodle – Lundi de la semaine 12, 23h59
Examen mi-session en ligne	35 %	Voir sur Moodle – Séance 8
Examen fin de session en ligne	35 %	Voir sur Moodle – Séance 15

Détail des évaluations

(Les consignes et les grilles détaillées des évaluations sont disponibles sur le portail du cours)

L'énoncé du Travail #1 sera disponible sur la page Moodle du cours lors de la 3^{ème} semaine. Le travail sera fait de façon **individuelle** et devra être remis dans un fichier Excel sur Moodle au plus tard le lundi de la 6^e semaine (voir sur Moodle pour la date exacte de votre session d'inscription). Le travail porte sur la matière des cours 1 à 5 inclusivement et compte pour 10% de la note finale au cours.

L'énoncé du Travail #2 sera disponible sur la page Moodle du cours lors de la 9^{ème} semaine. Le travail sera fait **en équipe** de 3 à 5 personnes (au choix des étudiants) et devra être remis dans deux fichiers (rapport principal en Word et annexes de calculs en Excel) au plus tard le lundi de la 12^{ème} semaine, sur Moodle. La remise du travail doit être fait par un seul membre du groupe et les deux fichiers devront inclure le nom de tous les membres de l'équipe dans le nom de fichier et à l'intérieur de chaque fichier. Le travail #2 peut porter sur la matière des cours 7 à 11 inclusivement. **Les étudiants sont responsables de la formation des équipes.** Un forum sur la page Moodle sera disponible pour les étudiants afin de les aider dans la formation des équipes. **Un travail remis individuellement se verra attribuer la note de 0.**

MÉTHODOLOGIE DE L'ENSEIGNEMENT

Rôles du professeur :

Le professeur collabore à la réussite de l'étudiant par le biais d'activités de réflexion qui contribuent à accroître les différents savoirs nécessaires à cette réussite. En d'autres mots, il transmet les informations pertinentes, oriente et guide l'étudiant dans sa démarche et répond aux demandes individuelles d'assistance en regard de l'atteinte des objectifs du cours et en évalue le degré d'atteinte. De plus, il indique les principes de fonctionnement du cours (par exemple les règles quant à la participation, aux arrivées tardives, aux consignes de sécurité s'il y a lieu, etc.).

Délai de réponse :

La résolution *DEP-2019-SG-287-14* du département des sciences de la gestion stipule que :

« Le professeur ou le chargé de cours répondra à l'étudiant dans un délai de deux (2) jours ouvrables. Pour les questions nécessitant des réponses plus élaborées, après avis transmis à l'intérieur de ce délai, une réponse complète sera fournie à l'intérieur de cinq jours ouvrables. Passé ces délais, et après avoir tenté une relance, l'étudiant peut aviser le directeur du département, pour les cours de 1^{er} cycle, ou le directeur du programme, pour les cours de 2^e cycle, afin qu'il communique par téléphone avec le professeur ou le chargé de cours concerné. Dans des circonstances particulières, le professeur ou chargé de cours qui ne serait pas en mesure de respecter momentanément ces délais doit en aviser ses étudiants. »

Rôles de l'étudiant :

De son côté, l'étudiant assume ses responsabilités quant à la prise en charge du développement de sa formation. Il s'en approprie les objectifs, se fait et réalise un plan de travail pour les atteindre et satisfait aux exigences (lectures, travaux, coopération) requises dans ce cours. Il doit évaluer l'enseignement et le cours avec objectivité.

De plus, il prend l'initiative de rencontrer individuellement le professeur au besoin. Bien sûr, ces rencontres professeur-étudiant ne peuvent avoir pour objectif de compenser l'absence au cours. L'étudiant ne peut utiliser son cellulaire ou autres équipements électroniques à l'intérieur d'un cours, à l'exception du matériel prévu dans un cadre pédagogique.

Aucun enregistrement audio ou vidéo n'est permis sans l'autorisation écrite de l'enseignant. Le non-respect de cette directive pourra entraîner des sanctions telles que prévues par les règlements et politiques de l'UQAT en vigueur.

SOURCES DOCUMENTAIRES

Matériel obligatoire :

Boisvert H., Laurin C., Brouillette M-C. et al. (2019). *La comptabilité de management : prise de décision et contrôle* – 6e édition. Montréal: Pearson ERPI.

Veillez-vous référer au site Web <https://www.uqat.ca/etudes/distance/gestion/cours/> pour l'achat du matériel obligatoire.

Matériel complémentaire :

Brassard, É., Chartier, É., Lesley H. et Dubé, M. (2017). *La finance et la comptabilité de gestion*. Québec : Éditions Comptex

Boisvert, H., Vézina, M., *Outils de contrôle stratégique*, 2e édition. Montréal : Éditions JFD.

CPA Canada. *Pivot, CPA Magazine, CA Magazine, CGA Magazine et CMA magazine*. Consulté le 18 août 2021: <https://www.cpacanada.ca/fr/nouvelles/magazine-pivot/cpa-magazine-archives> .

Crêteau, O., Ouellette, L.-P., Félix, V. (1981). *Prix de revient : planification, contrôle et analyse des coûts*. Montréal : ERPI.

Crêteau, O., Ouellette, L.-P., Félix, V., Boisvert, H. (1986). *Comptabilité de gestion*. Montréal : ERPI.

Garrison, R.H., Libby T., Webb A. et al. (2022). *Fondements de la comptabilité de gestion*. 4e édition. Montréal : Chenelière Éducation inc.